

De:

Envoyé: Wed, 22 Jul 2020 12:40:45

A: LD_Greffé

Cc:

Sujet: Consultation publique: règlement n° 2020-626: commentaires de la Société d'histoire

Importance: Normal

Bonjour,

- La Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures (SHSAD) par son conseil d'administration exprime au conseil local du patrimoine de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures son appui au règlement n° 2020-626 pour la citation patrimoniale de la maison située au 226, chemin de la Butte.
- Comme capteur et passeur de mémoire, la SHSAD réitère son appui au Conseil de Ville de SAD visant « à protéger, conserver et favoriser la mise en valeur de certains immeubles patrimoniaux ayant une valeur historique, identitaire et esthétique importante pour la ville ».
- La SHSAD a œuvré sur le comité de révision de la politique culturelle qui a conduit en 2012 à son adoption par le Conseil de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures; rappelons que l'un des objectifs de cette politique est « de préserver, mettre en valeur et faire connaître son patrimoine matériel et immatériel »
- Au cours des dernières années, plusieurs gestes ont été posés par la Ville visant à documenter le patrimoine bâti par le biais d'inventaires réalisés dans le cadre de l'entente de développement culturel entre le MCC et la VSAD. Quelques exemples : Lieux de culte populaire Saint-Augustin-de-Desmaures, 2016, 43p.; Inventaire des bâtiments agricoles de la ville de SAD, 2017, 67 p.; Inventaire architectural de la Ville de SAD, fiches techniques, rapport synthèse, 117 p. et recommandations, 9 p., 2017; Patrimoine bâti résidentiel : Un guide pour mettre en valeur votre maison, 2017, 46 p.. Ces documents s'ajoutent à plusieurs publications sur le patrimoine de SAD dont « L'inventaire architectural de SAD » réalisé en 1984, 448 p. qui demeure une référence.
- Loi sur le patrimoine culturel du Québec et politique culturelle de la VSAD adoptées en 2012 : ces deux cadres législatifs donnent les outils à la Ville pour la protection d'immeubles patrimoniaux. Plusieurs règlements ont été adoptés par le Conseil au cours des deux dernières années.

Voici des exemples :

Règlement 2018-572 pour la citation patrimoniale des vestiges de l'église et de la croix commémorative située dans l'Anse-à-Maheu;

Règlement 2019-595 pour la citation patrimoniale du Domaine des Pauvres (calvaire du Rang des Mines, vestiges de la chapelle et maison du Domaine des Pauvres);

Règlement 2020-623 : adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) regroupant les différents immeubles de l'îlot paroissial au centre du village, ainsi que la Maison Praxède-LaRue et le Domaine Jobin au lac Saint-Augustin.

En 2009, le Conseil avait adopté le règlement 2009-179 concernant la citation patrimoniale et historique de la Maison Thibault-Soulard.

Tous les immeubles identifiés dans ces règlements sont des éléments majeurs de notre patrimoine.

- Le règlement 2020-626 pour la citation patrimoniale de la maison située au 226, chemin de la Butte s'inscrit dans la continuité des gestes posés au cours des dernières années.

Le document de présentation pour la consultation publique offre une bonne synthèse de cette maison et de son environnement appuyée par l'Inventaire architectural (rapport Bergeron Gagnon inc) de 2017. Ce rapport a le mérite d'établir la typologie des biens inventoriés (16 catégories) à partir du Répertoire culturel du Québec. L'immeuble au 226 chemin de la Butte est dans la catégorie de l'architecture d'inspiration française. Le rapport établit également les critères d'évaluation des bâtiments inventoriés. Ceci le conduit à considérer l'immeuble du 226 chemin de la Butte comme étant de valeur « exceptionnelle ». Seulement huit immeubles dont l'église et le presbytère ont été évalués à ce niveau.

- La maison du 226 chemin de la Butte est bien documentée. L'inventaire architectural de SAD de 1984 consacre huit pages à cette maison : historique, chaîne des titres depuis la concession et vente en 1780 par les « Pauvres » de l'Hôtel-Dieu de Québec (Augustines, propriétaires de la seigneurie), des photos, analyse de l'architecture, des croquis. Vous trouverez en p.j. ces huit pages.
- Dans le livre publié en 1991 à l'occasion du tricentenaire de SAD « À l'aube d'un quatrième siècle. Saint-Augustin-de-Desmaures, 1691-1991 » (135 p.) une page est consacrée à la « Maison Normand Toussaint » 226, rang de la Butte. Brève historique et deux photos : la maison en 1979 et une autre suite à une « restauration récente, très bien faite... ». Document en p.j.
- Remarque sur la présence d'une laiterie en annexe à la maison; référence à ce sujet dans la fiche technique #102 (voir p.j.) du rapport Bergeron Gagnon Inc. 2017. Nous ne savons d'où provient cette référence. Il n'est pas fait mention d'une laiterie dans l'Inventaire architectural de 1984, ni dans le rapport Ruralys de 2017 sur l'inventaire des bâtiments agricoles de SAD. Des éléments d'information ont pu nous échapper. C'est à valider. La meilleure personne qui peut contribuer à donner un éclairage à ce sujet est le propriétaire de l'immeuble.

La SHSAD encourage le conseil local de patrimoine à donner son appui à cette citation patrimoniale et le Conseil de Ville à poursuivre sa démarche afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine de SAD. Les études et les rapports sont sur la table; il reste à continuer à poser les bons gestes.

Nous réitérons l'importance de bien informer la population de SAD sur l'approche d'ensemble de la VSAD pour la protection et la mise en valeur de son

patrimoine qui comprend également des paysages.

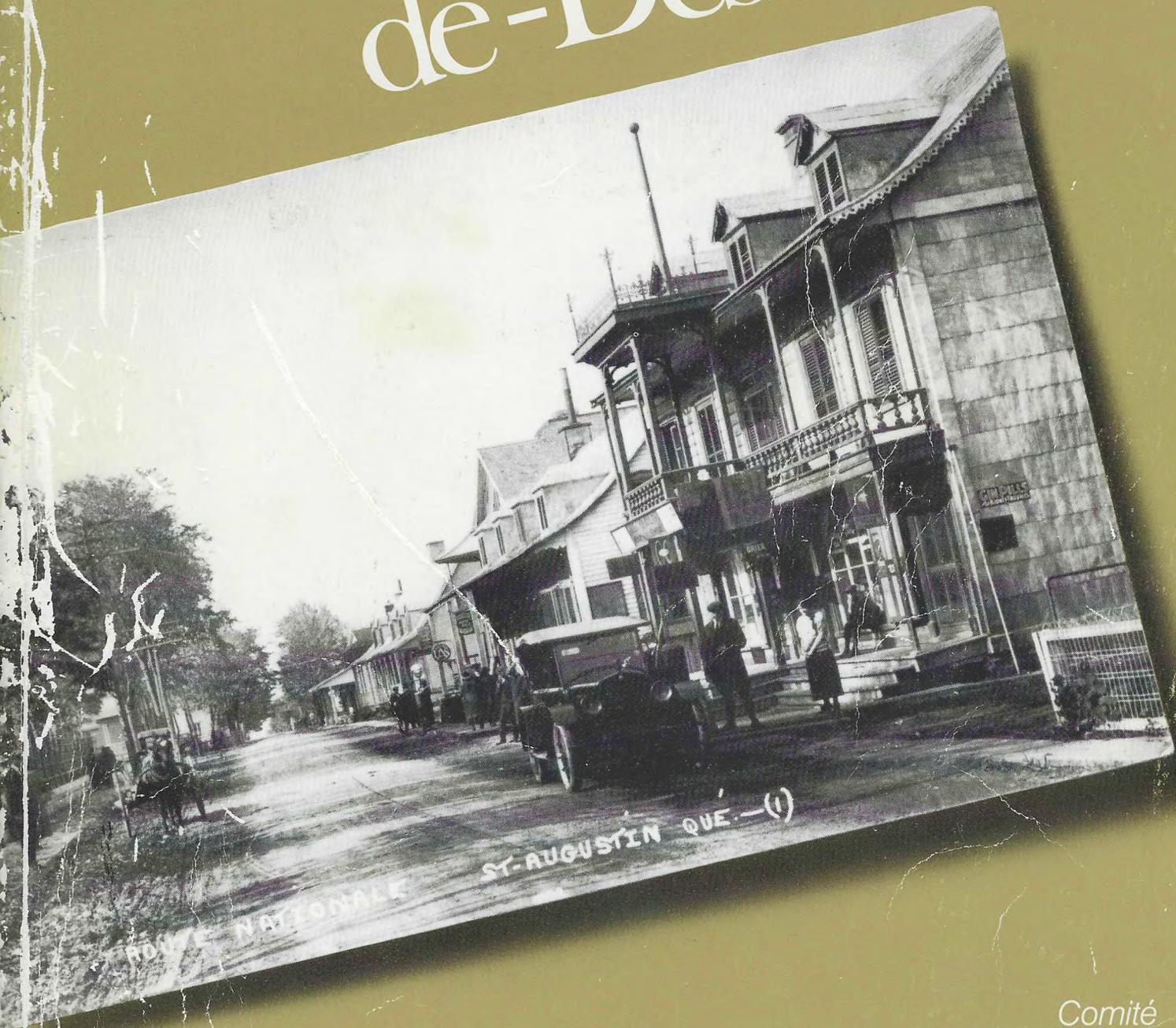
Et la citation de la semaine : « *Le patrimoine, une fierté sur laquelle bâtir* » Le Devoir 20 juillet 2020 p.A6

Vous pouvez compter sur la collaboration de la SHSAD.

Cordiales salutations

Bertrand Juneau
Président
Pour le CA de la SHSAD

Inventaire
architectural de
Saint-Augustin-
de-Desmaures



Comité
de protection
du patrimoine et
de l'environnement
de Saint-Augustin-

MAISON de M. Gérard Petitclerc
Lot 477p



78.0046.25(35)

Historique

D'après une inscription sur la section nord-est du mur de refend, cette maison pourrait avoir été construite en 1832 ("Louison Dorval 16 (?) avril 1832"). Il n'est pas certain cependant qu'il s'agisse là de la date de construction.

Lorsqu'en 1797, dans un inventaire de biens (1), on mentionne une "maison de bois en pièce sur pièce formant en son total chambre, cuisine et cabinet ayant cinq croisées garnies de leurs vitres..." il serait possible qu'il s'agisse de la maison actuelle, qui comprend cinq ouvertures en façade, quoique cela semble peu probable puisque la façon habituelle des notaires de l'époque était de mentionner le nombre total d'ouvertures lors d'une telle description; de plus, la maison semble avoir été allongée du côté nord-est (2), ce qui fait qu'à l'origine elle n'aurait eu que quatre croisées en façade.

1) Voir chaîne des titres no. 5-b.

2) Voir analyse architecturale.

D'autre part il est possible que la date inscrite ne corresponde qu'à une rénovation au cours de laquelle on aurait ajouté le mur de refend ou refait les fondations; en effet, les caractéristiques architecturales de la maison (carré bas, charpente complexe, cheminée massive) font qu'elle pourrait dater de la fin du XVIIIe siècle. D'autres caractéristiques cependant (cave profonde, renvois d'eau et débords de toit, lucarnes à croupe) lui font prendre des traits de la maison rurale de la première moitié du XIXe siècle. 1832 est donc une date possible, mais non certaine.

CHAINE DES TITRES

Acquis

- 1) Par: Vente
De: Alicia Côté à Alphonse Petitclerc à
Gérard Petitclerc
Date: 3 juin 1957
Devant: Jean-Charles Picher
Enregistrement: 142,766
Description: Le lot 477 "... avec bâtisses et dépendances dessus construites..."
- 2) Par: Donation
De: Joseph Côté et Malvina Laberge à
Alicia Côté, leur fille, et
Alphonse Petitclerc, son époux
Date: 2 août 1919
Devant: Joseph Octave East
Enregistrement: 66,669
Description: "Une terre située en la paroisse de Saint-Augustin en la première concession de la Seigneurie de Demaures contenant devant le fleuve environ deux arpents de front en montant vers le nord jusqu'au chemin de front dudit premier rang et ensuite continuant dudit chemin de front sur trois arpents et demi de large sur le restant de la concession, celle-ci pouvant avoir environ trente arpents de profondeur, ladite terre bornée au sud au fleuve Saint-Laurent au nord au chemin entre la première et la deuxième concession, joignant d'un côté au nord-est à Eugène Fiset, et d'autre côté au sud-ouest à Eugène Gaboury".
- 3) Par: Donation
De: Pierre Côté et Emilie Gingras à
Joseph Côté, leur fils, et
Malvina Laberge, son épouse
Date: 24 juillet 1887
Devant: Léonidas Praxède Bernard
Enregistrement: 28,528
Description: "Une terre située en la paroisse de Saint-Augustin en la première concession de la Seigneurie de Demaures contenant devant le fleuve environ deux arpents de front en montant vers le nord jusqu'au chemin de front dudit premier rang et ensuite continuant dudit chemin de front sur trois arpents et

et demi de large sur le restant de la concession, celle-ci pouvant avoir environ trente arpents de profondeur, ladite terre bornée au sud au fleuve Saint-Laurent au nord au chemin entre la première et la deuxième concession, joignant d'un côté au nord-est par Onézime Marois et au sud-ouest par veuve André Dorval.

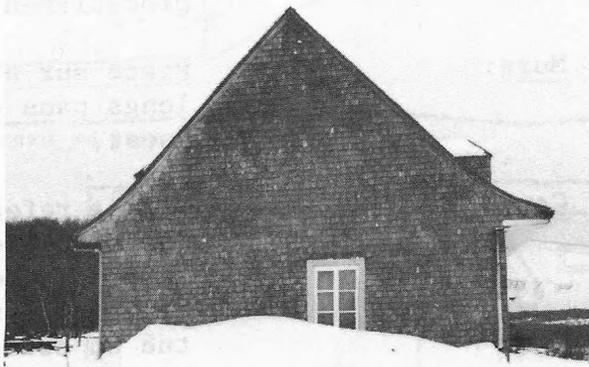
- 4) Par: Vente
 De: Louis-Edouard Dorval et
 Brigitte Ouvrard dit Laperrière à
 Pierre Côté
 Date: 4 février 1875
 Devant: Daniel Watters
 Enregistrement: 16,945
 Description: "Une terre située en la paroisse de Saint-Augustin en la première concession de la Seigneurie de Demaures contenant devant le fleuve environ deux arpents de front en montant vers le nord jusqu'au chemin de front dudit premier rang et ensuite continuant dudit chemin de front sur trois arpents et demi de large sur le restant de la concession, celle-ci pouvant avoir environ trente arpents de profondeur, ladite terre bornée au sud au fleuve Saint-Laurent, au nord au chemin entre la première et la deuxième concession, joignant d'un côté au nord-est par veuve Jean Marois et au sud-ouest par veuve André Dorval. "... avec ensemble la maison, la grange, l'étable et autres circonstances et dépendances..."
- 5-A) Par: Testament
 De: Isaac Dorval et
 Magdeleine Gingras à
 Louis-Edouard Dorval, leur fils
 Date: 11 avril 1820
 Devant: François-Xavier Larue
 Description: Il lui lègue le résidu et surplus de tous les biens, meubles et immeubles propres, acquets et conquets.
- 5-B) Par: Inventaire
 De: Jos Isaac Dorval et défunte
 Marie-Louise Jouineau
 Date: 16 janvier 1797
 Devant: François-Xavier Larue
 Description: "Une terre de deux arpents trois perches de front ou environ sur trente arpents de profondeur, joignant au sud-ouest au dit lieu Jean Dorval, son frère et d'autre côté, au nord-est à Augustin Verret..."

... dépend de ladite communauté la juste moitié d'une maison de bois de pièce sur pièce formant en son total, chambre, cuisine et un cabinet, ayant cinq croisées garnies de leurs vitres avec un bas côté au bout du nord-est couverte de bardeaux et trois pans lambrisés. La juste moitié d'une étable et d'une grange, couverte de paille. Ladite étable lambrisée est en planches, formant en total un corps de bâtiment d'environ cinquante-huit pieds le tout tiré pour mémoire".

- 6) Par: Concession et vente
 De: Pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec à Ignace Dorval pour et au nom de ses enfants, Jos Isaac et Jean-Baptiste
 Date: 17 mars 1780
 Devant: André Genest
 Description: "... le reste du Domaine des Pauvres, en tout ce qui est et peut contenir, tant en front qu'en profondeur sur deux concessions sis dans ladite seigneurie sur la première et deuxième concession des terres d'icelle duquel on ne peut savoir au vray le front que lorsque ledit Sieur acquéreur en concessionnaire en nom et qualité qu'il agit l'aurait fait mesurer et borner, joignant le restant du domaine ci-dessus vendu et concédé d'un côté au nord-est la première concession à Sieur Yves Verret et la deuxième concession à Sieur Augustin Gingras, fils d'Augustin et d'autre côté au sud-ouest aux terrains de Joseph Doré pour un bout au sud-est du fleuve Saint-Laurent et par l'autre bout au nord d'ouest desdites deux concessions..."



78.0046.21(35)
 Façade



78.0046.22(35)
 Mur pignon sud-ouest

ARCHITECTURE



78.0046.23(35)
Arrière

Remarque:

La partie de la maison située au nord-est de la cheminée serait plus récente et aurait été faite à partir d'une ancienne cuisine d'été. Ceci est vérifié par l'analyse architecturale (disposition des ouvertures, maçonnerie de la cave, etc...

Toit:

Toit à deux versants avec renvoi d'eau à coyau recouvert de bardeau. Dessous du renvoi d'eau à caissons.

Ouvertures:

Quatre lucarnes à croupe à l'avant; celle du nord-est est un peu plus rapprochée et de plus grande dimension. Deux lucarnes à l'arrière avec fenêtres à petits carreaux.

Asymétrie des ouvertures du carré en façade et présence d'une petite fenêtre à l'arrière, donnant probablement sur une ancienne dépense.

Murs:

Pièce sur pièce; recouvrement de déclin sur les longs pans et de bardeau sur le mur pignon sud-ouest.

Cave:

Mur de refend longitudinal (uniquement au sud-ouest de la base de cheminée) percée d'une porte et de petites ouvertures entre les lambourdes; un autre mur de pierre en angle ferme l'espace du puits, situé au coin nord. Une partie du plancher est renforcée par un support de bois et de maçonnerie allant s'appuyer sur la base de la cheminée; il semble qu'à l'origine cela ait été fait afin de supporter un poêle à trois ponts.



Porte du mur de refend

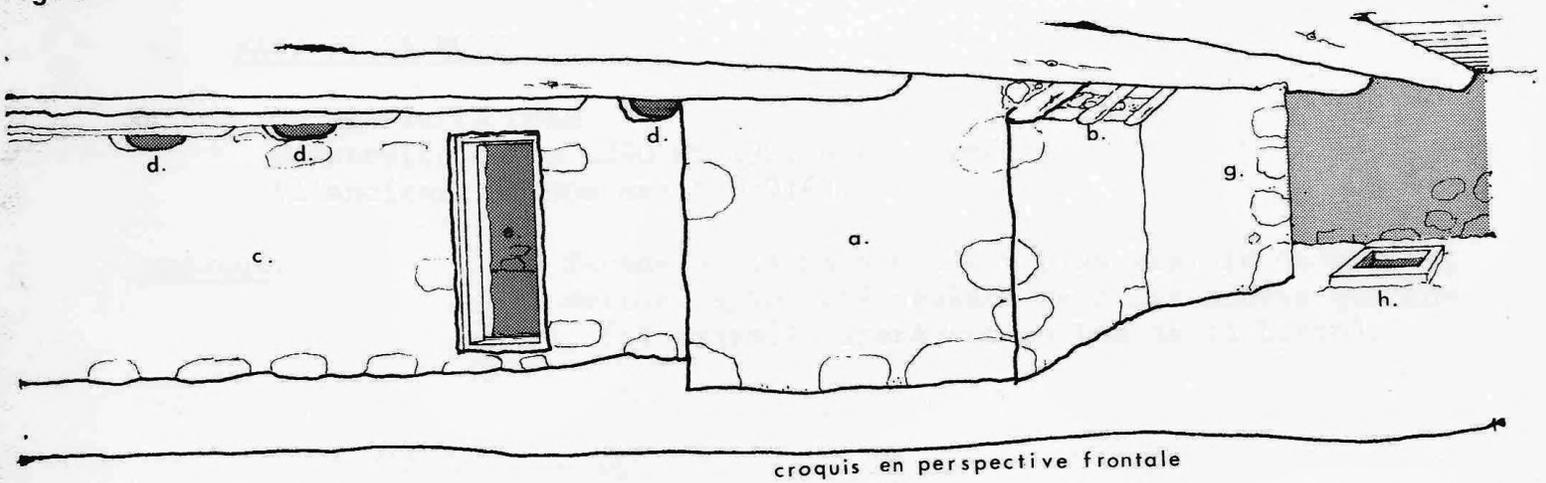
78.0046.19(35)



Petites ouvertures entre les lambourdes

78.0046.18(35)

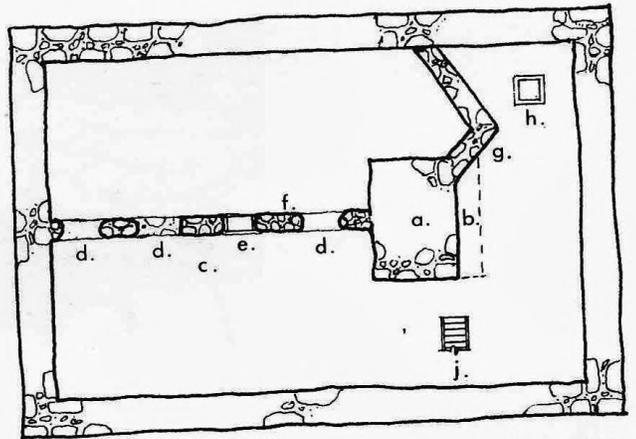
Fig. 6.



croquis en perspective frontale

MAISON DU 226 RANG DE LA BUTTE Cave

- a. base de cheminée
- b. renforcement du plancher
- c. mur de refend
- d. ouvertures
- e. accès à la partie nord-ouest
- f. inscription « ... avril 1832 »
- g. mur en angle
- h. puits
- j. escalier (accès par une trappe)



croquis en plan

aucune echelle

Rez-de-chaussée:

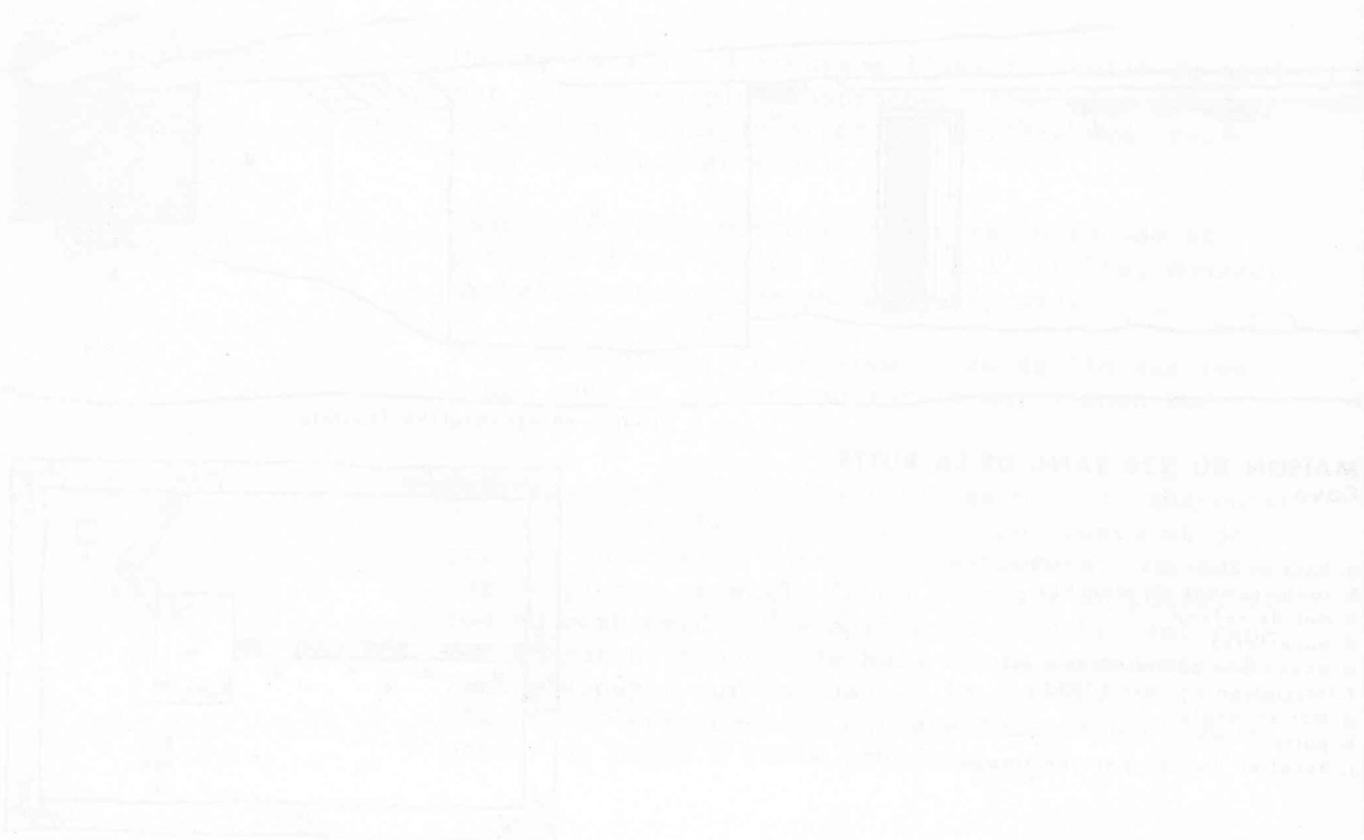
Les murs du carré et certaines cloisons sont recouverts de plâtre; il semble qu'anciennement toutes les cloisons étaient en plâtre. "Porte de chaleur" derrière le poêle. Poutres du plafond apparentes et moulurées en demi-cordon; caissons fermés perpendiculaires à ces poutres dans la partie du sud-ouest de la cheminée et caissons ouverts dans la partie nord-est. Les cloisons des chambres ne sont pas d'origine: les traces des anciennes divisions sont identifiables par des marques au plafond et laissent supposer que les chambres n'avaient autrefois que six pieds de profondeur. Le foyer est en pierre et son ouverture donne sur le nord-est.

Charpente:

Complexe, avec poinçons, entrails retroussés, entretoises et aisseliers; pannes et planches verticales, blochets de métal, assemblage à tenon et mortaise.

Cuisine d'été:

Toit mansardé à deux versants avec allonge à l'arrière, construite entre 1900 et 1910.



Maison de Normand Toussaint



226, rang de la Butte

LA maison, en pièce sur pièce recouverte de planches, est située sur une terre concédée par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, le 17 mars 1780, à Ignace Dorval pour et au nom de ses enfants Joseph-Isaac et Jean-Baptiste. Les Dorval ont conservé la propriété jusqu'en 1875 alors qu'ils l'ont vendue à Pierre Côté dont la famille a occupé, jusqu'en 1957, cette maison dont on ignore la date de construction.

Serait-ce le 16 avril 1832 comme il est inscrit sur le mur de refend? Un inventaire de 1797 nous indique pourtant que les Dorval avaient déjà érigé, à cette date, un bâtiment qui est peut-être la maison actuelle, du moins en partie. Celle-ci possède, en effet, les caractéristiques d'une construction du XVIII^e siècle: carré bas, charpente complexe, cheminée massive.

La date de 1832 n'indique peut-être qu'une réparation ou une modification; en effet, certains indices laissent croire que la maison a été allongée du côté nord-est.

Une restauration récente, très bien faite, a «revieilli» l'extérieur en supprimant les larmiers et les débords du toit sur les murs pignons.



La maison en 1979.



226 , chemin de la Butte

Nom, catégorie de bien et statut

Nom officiel ou officieux	Catégorie de bien	
	Bâtiment principal d'intérêt patrimonial	
Géolocalisation	Fonction actuelle	Statut juridique
71°25'7.70"O 46°44'29.36"N	Résidentielle	

Éléments relatifs à l'architecture

Typologie formelle	Fondations	Forme de toit	Revêtement de toit
Architecture d'inspiration française	Pierre	À deux versants droits	Bois, bardeaux
Revêtement mural	Annexe	Ornementation	
Bois : planche verticale	Laiterie	Chambranle	
Bois : bardeau			
Fenêtres	Fenêtres (2e type)	Saillie	
À battants, à moyens ou grands carreaux			
Portes			
Bois, à panneaux			
Lucarnes	Lucarnes (2e type)	Plan au sol	Nombre de niveaux
À croupe		Rectangulaire	1.5
Notes diverses			

Éléments relatifs au terrain et à l'aménagement

Élément spécifique (prédominant) lié à l'aménagement du terrain	Bâtiment secondaire d'intérêt	Nombre de bâtiments secondaires
Aucun	oui	1

Données historiques

Date estimée	Date connue	Bibliographie (sources documentaires)	Source de la date
1795- 1832		Inventaire architectural 1984 À l'aube d'un quatrième siècle : 1691-1991	Source documentaire

Données historiques

La date estimée de 1832 réfère à une inscription sur le mur de refend, par contre il est incertain si celle-ci réfère à la date de construction ou possiblement de rénovation. En 1797, un acte notarié mentionne déjà la présence d'une maison de bois en pièce sur pièce. Il est difficile de confirmer s'il s'agit de la maison actuelle. Chose certaine, la terre appartient à Ignace Dorval entre 1780 et 1875, l'ayant reçu des religieuses de l'Hôtel-Dieu. La famille de Pierre Côté occupe ensuite la maison jusqu'en 1957.

Évaluation

État d'authenticité	État physique	Valeur de contexte	Valeur d'architecture	Valeur patrimoniale
excellent	excellent	supérieure	oui	exceptionnelle
Valeur d'usage	Valeur de rareté	Valeur d'âge	Valeur historique ou identitaire	
non	oui	oui	non	